

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 02/12/2011

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

**Objet : R-3776-2011 - HQD - Demande relative à l'établissement des tarifs
d'électricité pour l'année tarifaire 2012-2013
ROEE – Planification de l'audience**

ND : 1001-064

Chère consœur,

Conformément à votre lettre du 29 novembre 2011, le ROEE vous transmet les informations concernant sa participation à l'audience orale dans le dossier en objet.

1. Moyens préliminaires

Le ROEE n'entend pas présenter de moyen préliminaire.

2. Adoption et présentation sommaire de la preuve du ROEE

40 minutes.

3. Les témoins

Le ROEE fera entendre deux témoins ordinaires, soit les analystes Patrick Hébert et Eve-Lyne Couturier.

4. Les contre-interrogatoires

Le ROEÉ prévoit de contre-interroger les témoins d'Hydro-Québec selon cette estimation:

- Panel 1 : 15 minutes

Veillez noter que les analystes du ROEÉ ne pourront être présents le vendredi 9 décembre. Si le contre-interrogatoire du Panel 1 se déroulait sur deux jours, le ROEÉ saurait gré à la Régie de lui permettre de faire le sien le deuxième jour.

- Panel 2 : 20 minutes
- Panel 3 : 10 minutes
- Panel 4 : 60 minutes

Le ROEÉ ne prévoit pas de contre-interrogatoires des témoins d'autres intervenants, mais demande à la Régie de lui réserver le droit de les interroger brièvement, le cas échéant en fonction de la preuve présentée à l'audience.

5. La plaidoirie

30 minutes, oralement.

6. Procureurs

Le procureur soussigné du ROEÉ serait probablement obligé de s'absenter de l'audience les 14, 15 et 16 décembre 2011. La représentation du Regroupement serait alors assurée par notre collègue Me Jacynthe Ledoux.

Veillez accepter, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

par Franklin S. Gertler, avocat